

Aide décisionnelle pour l'approvisionnement TROD/TDR

1° Définition : TROD / TDR

Ce sont des tests rapides qui dépistent les virus grippaux A et B en moins de 20 minutes. Ils détectent par immunochromatographie les nucléoprotéines virales internes grâce à des anticorps spécifiques fixés sur une ou des bandelettes (ou membranes).

Ces tests ne permettent pas la distinction entre les sous-types grippaux (Ex : Virus A(H1N1), et A(H3N2)). Ils ne sont pas adaptés à la détection des virus grippaux émergents.

TDR = Test de Diagnostic Rapide. L'examen est réalisé par le laboratoire.

TROD = Test Rapide d'Orientation Diagnostique. L'examen est réalisé au lit du résident.

La pratique des TROD ne constitue pas un examen de biologie médicale. Ils peuvent être réalisés par des médecins ou sous leur responsabilité par un autre professionnel de santé (arrêté du 11 juin 2013) http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Le_point_sur_reperes_TROP_grippe.pdf

L'instruction du 8 janvier 2016 relative aux mesures de prévention et de contrôle de la grippe saisonnière recommande l'utilisation des TROD du fait de la rapidité de l'obtention des résultats permettant ainsi d'adapter la prise en charge

2° Destinataire

Equipe Mobile d'Hygiène.

3° Objectif primaire

Aider les EHPAD à choisir et mettre en place le circuit d'approvisionnement en TROD/TDR le plus adapté à leur fonctionnement.

4° Objectif secondaire

Permettre d'identifier les EHPAD qui ne pourraient pas bénéficier de TDR/TROD et proposer des alternatives.

Aide décisionnelle pour l'approvisionnement TROD/TDR

5° Options de choix

Choix	Avantages	Conditions de succès	Inconvénients
TROD en interne	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et résultat immédiats - Précocité de la prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier une personne responsable de la gestion du stock - Anticiper un financement spécifique - Former le personnel au prélèvement naso-pharyngé - Mutualiser les achats de gros volume de TROD le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté du choix des tests - Conditionnement - Péremption - Coût (formation, TROD) - Protocole prescription/réalisation
Réalisation et lecture du TDR par le laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de gestion de stock - Prise en charge par l'assurance maladie - Pas de formation du personnel - Fiabilité de la réalisation et de l'analyse du test 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la convention avec le laboratoire prévoit une intervention sur site y compris le samedi matin (convention 6 jours / 7) 	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité les week-ends et jours fériés - Pas de disponibilité immédiate - Obtention du résultat et mise en œuvre des mesures de contrôle différées - Prise en charge par assurance maladie : nécessité d'une prescription médicale (examen de laboratoire)
Fourniture et lecture du TDR par le laboratoire, prélèvement réalisé par l'EHPAD	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge par assurance maladie - Fiabilité analyse du test 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la convention avec le laboratoire prévoit une intervention sur site y compris le samedi matin (convention 6 jours / 7) - Former le personnel - Identifier une personne responsable de la gestion du stock 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention du résultat et de la mise en œuvre des mesures de contrôle - Indisponibilité les week-ends et jours fériés - Si pas de stock : nécessité de se déplacer au laboratoire - Prise en charge par assurance maladie : nécessité d'une prescription médicale (examen de laboratoire)
Gestion EMH	<ul style="list-style-type: none"> - Information immédiate des EMH pour gérer et accompagner lors de situations épidémiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place l'organisation - Former les membres de l'EMH et du personnel des EHPAD à la réalisation des prélèvements 	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité de l'EMH, y compris les week-ends et jours fériés - coût anticipé sur le budget